



www.journaldumali.com

# Journal du Mali

L'hebdo

N°576 du 14 au 20 mai 2026

**SÉCURITÉ**

LA BATAILLE DES AXES

**TABASKI**

LE MOUTON À PRIX FORT

**BANC DES AIGLES**

SUCCESSION OUVERTE

**IMMEUBLES EFFONDRÉS**

# UN MALAISE EN BETON

Les drames récents révèlent les limites du suivi des chantiers au Mali. Des permis aux études techniques, toute la responsabilité du bâtiment est désormais questionnée.

**GRATUIT**

Ne peut être vendu



LES PHASES FINALES DES LE 5 MAI SUR **CANAL+ SPORT**



## EN MAI, NE SOYEZ PAS HORS-JEU

LE DECODEUR HD

**1000** FCFA TTC\*

PARABOLE + INSTALLATION OFFERTES

TOUTES LES CHAÎNES

+ DSTV ENGLISH PLUS

POUR **2000** FCFA TTC\*\*

DE PLUS SUR VOTRE REABONNEMENT

**36 555**

COÛT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPÉRATEUR

\* Offre valable du 30 avril au 31 mai 2026 dans la limite des stocks disponibles, pour tout nouvel abonnement à partir de deux (2) mois à la formule ACCESS. Parabole et installation offertes. Voir tarifs et conditions auprès de votre distributeur agréé.  
\*\* Offre valable du 30 avril au 31 mai 2026. Réabonnez-vous à votre formule habituelle en ajoutant 2000 FCFA, et profitez de toutes les chaînes et de l'option DSTV ENGLISH PLUS pendant 30 jours. Offre valable 1 seule fois sur la période.

## ÉDITO

### Hivernage : Agir maintenant

À la mi-mai, le Mali entre dans la période où l'hivernage cesse d'être une prévision pour devenir une urgence. Déjà, les premières pluies ont commencé. Le gouvernement a validé un plan de prévention doté de 4,071 milliards de francs CFA pour 2026, avec le curage annoncé de 241 kilomètres de caniveaux et de 85 kilomètres de collecteurs à Bamako.

Les autorités indiquent aussi que 5 des 11 marigots recensés dans la capitale ont été libérés, soit 40,6 kilomètres traités, pour un taux d'exécution de 55,54%. Ces chiffres existent. Ils montrent un effort. Mais ils ne suffisent pas à rassurer lorsque dans plusieurs quartiers la sensibilisation est peu visible et que les gestes quotidiens de prévention semblent encore trop discrets.

L'expérience de 2024 devrait pourtant imposer une autre cadence. Les inondations avaient provoqué des dégâts considérables, avec 729 cas recensés, 47 306 maisons effondrées, 2 915 greniers et magasins détruits et 88 083 ménages affectés, selon les données rapportées par la Banque mondiale. Derrière ces statistiques, il y a des familles déplacées, des enfants privés d'école, des commerçants ruinés et des quartiers entiers condamnés à attendre la prochaine pluie dans l'angoisse.

Prévenir l'hivernage ne peut donc pas se limiter au curage des caniveaux. Il faut informer tôt, identifier les zones à risque, dégager les voies d'eau, contrôler les constructions dangereuses, équiper les équipes d'intervention et responsabiliser les citoyens.

L'eau ne négocie pas avec des lenteurs administratives. Chaque jour perdu avant les grandes pluies peut devenir demain une maison inondée ou une vie brisée. D'où l'urgence d'agir maintenant.

### LE CHIFFRE

**4**

C'est la quantité en tonnes de cannabis saisie le 12 mai 2026 à Lagos par les autorités nigérianes, à l'issue d'une opération menée avec l'appui de partenaires internationaux.

### ILS ONT DIT...

« Ces événements tragiques affectent profondément l'ensemble de la nation malienne et interpellent chaque citoyen sur la nécessité de préserver, plus que jamais, notre unité et notre cohésion ». **Ismaël Wagué, ministre de la Réconciliation**, lors de sa visite à Bandiagara suite à l'attaque meurtrière du 6 mai 2026.

« Les temps qui s'annoncent exigent une coopération solide, un multilatéralisme renouvelé et des partenariats fondés non sur la hiérarchie mais sur le respect mutuel et la responsabilité partagée ». **William Ruto**, Président du Kenya lors de l'Africa Forward Summit, le 11 mai 2026.

Donnez votre avis sur **Journal du Mali**

### RENDEZ-VOUS

**5-16 mai 2026 :**

Salon de la communication (SACOM), Pointe-Noire, Congo

**16 mai 2026 :**

1<sup>re</sup> demi-finale Coupe du Mali – Stade Malien/FC Diarra, stade Mamadou-Konaté, Bamako

**17 mai 2026 :**

2<sup>ème</sup> demi-finale Coupe du Mali – AS Réal/Djoliba AC, stade Mamadou-Konaté, Bamako

**30 mai-2 juin 2026 :**

Championnats d'Afrique de taekwondo, Palais des Sports, Bamako

### UN JOUR, UNE DATE

**13 mai 2025 :** dissolution des partis politiques et organisations à caractère politique au Mali par décret des autorités de la transition.



**Tatishka La Slameuse** a offert au Mali le titre du Golden Poète International en devenant championne internationale de slam poésie à Libreville, le 9 mai 2026.



La Cour d'appel de Tunis a confirmé, mardi 12 mai, la condamnation à trois ans et demi de prison de deux journalistes, **Mourad Zeghidi et Borhen Bsaies**, dans une affaire de « blanchiment d'argent » et « évvasion fiscale ».

### LA PHOTO DE LA SEMAINE



Une structure décorative du stade Diarra H de la ville de Koulikoro, s'est effondrée sous l'effet du vent ce 12 mai 2026.

MASSIRÉ DIOP

# EFFONDREMENTS D'IMMEUBLES : LES FAILLES PERSISTANTES DU CONTRÔLE DES CHANTIERS

La répétition des effondrements de bâtiments nourrit les inquiétudes sur la sécurité des chantiers et l'application des règles de construction. Les interrogations portent autant sur les permis de construire que sur les études techniques, le suivi des travaux et les responsabilités.

MASSIRÉ DIOP

**A**u Mali désormais, les effondrements de bâtiments ne peuvent plus être traités comme des accidents isolés. De Bamako à Kita, en passant par Ségou, leur répétition installe une inquiétude autour de chantiers qui montent parfois sans que l'on sache si des permis existent, si des études ont été réalisées et si les travaux sont suivis. Ainsi, à chaque drame reviennent les mêmes questions : autorisation du chantier, conception des plans, vérification du sol, des fondations, du béton et du ferrailage, contrôle de l'exécution et responsabilités en cas d'effondrement. Toutefois, elles ont pris une nouvelle force après la sortie du Directeur national de l'Urbanisme et de l'Habitat, Mahamadou Ouologuem, sur l'ampleur des chantiers dépourvus d'autorisations à Bamako.

**Permis absents** En effet, le 6 mai 2026 Mahamadou Ouologuem a affirmé que la plupart des chantiers de Bamako n'avaient pas d'autorisation de construire. Cette déclaration pèse d'autant plus qu'elle vient de l'administration chargée de l'urbanisme, de l'habitat et du contrôle. Elle montre également que le problème ne se limite pas à quelques constructions isolées. Pour faire face à cette situation, la Direction nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat a annoncé le renforcement des contrôles, des équipes dans les six communes du District, le recensement des bâtiments à risque, la transmission de procès-verbaux aux tribunaux, la réforme du permis de construire et la sensibilisation des promoteurs.

Pour autant, le drame de Daoudabougou reste marquant. Le 22 mars 2026, un immeuble R+4 en chantier s'est effondré en pleine phase de travaux. Les premiers bilans ont fait état de victimes et de personnes secourues. Ce cas s'ajoute à d'autres effondrements : Kita, le 10 avril 2023, trois morts et huit blessés ; ACI 2000, le 30 juin 2023, sans décès signalé ; Moribabougou et Sénou-Banankoroni, le 16 septembre 2023, au moins sept morts ; Lafiabougou, le 13 juillet 2024, trois morts et quatre blessés ; puis Ségou-bougouni, à Kita, en avril 2026. Cette répétition oblige à examiner toute la chaîne de construction. Selon des experts, un bâtiment peut céder parce que le sol a été mal étudié, la structure mal dimensionnée, le béton mal dosé, le ferrailage insuffisant, les plans non respectés ou le chantier insuffisamment contrôlé. Les textes maliens prévoient pourtant des garde-fous. Le décret N°2020-0031/P-RM du 27 janvier 2020 impose un permis de construire préalable. Le

**Le vrai contrôle ne se fait pas seulement dans les dossiers, il se fait aussi sur le chantier.**

dossier doit être élaboré par un architecte agréé, sauf dans certains cas attribués à un ingénieur-conseil agréé. Le permis doit être refusé si le projet ne respecte pas les règles d'urbanisme ou les normes. Une construction nouvelle ou réaménagée ne peut pas être occupée avant un constat de conformité. Le cadre officiel impose aussi l'identification du chantier par un panneau mentionnant le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, l'entreprise, la nature



Un immeuble effondré dans l'ACI 2000 à Bamako en 2025.

du projet, la localité et les références de la parcelle. Dans une ville où l'administration reconnaît l'ampleur des chantiers sans autorisation, cette obligation devient un outil de transparence.

**Chaîne rompue** La loi relative à l'Ordre des Architectes du Mali rappelle que l'architecte intervient dans la conception, l'organisation, le contrôle des travaux et la conformité dans l'exécution. Sa mission touche donc aussi au suivi. Pour Hassoun Dicko, Président de l'Ordre des Architectes du

sur la nécessité de vérifier la mission réelle des architectes, ingénieurs, bureaux d'études et entreprises, au-delà des noms inscrits. Pour lui, les contrôles annoncés vont dans le bon sens, mais doivent être faits sur le terrain avec des moyens suffisants. « Le vrai contrôle ne se fait pas seulement dans les dossiers, il se fait aussi sur le chantier », résume-t-il. Hassoun Dicko plaide pour l'étude de sol obligatoire, l'attestation de mission des professionnels, le mécanisme de traçabilité, à travers le VISA OAM, le contrôle technique indépen-

Mali, il serait réducteur d'expliquer les effondrements par une seule cause. Le problème vient plutôt de défaillances dans toute la chaîne. Selon lui, l'existence d'un permis ne garantit pas la sécurité d'un chantier si les études ne sont pas sérieuses, si les matériaux ne sont pas contrôlés ou si les professionnels sont contournés après l'autorisation. « Le principal problème est souvent l'écart entre le dossier administratif et la réalité du chantier », explique-t-il. Il insiste

dant pour les immeubles de plusieurs étages et le diagnostic des bâtiments suspects à Bamako. Il estime aussi que les communes doivent mieux surveiller les constructions, tandis que les ordres professionnels doivent lutter contre les signatures de complaisance. L'Ordre des Architectes du Mali avait déjà exprimé sa solidarité aux victimes de Daoudabougou-Sirafara et rappelé que l'acte de construire engage la sécurité des personnes et des biens.

## REPÈRES

Effondrements : **7**

Villes citées : **3**

Période : **2023-2026**

Décret clé : **2020**

**Suivi technique** Les ingénieurs occupent une place tout aussi décisive. Un immeuble à plusieurs niveaux dépend d'études techniques précises : connaissance du sol, calcul des charges, dimensionnement des fondations, contrôle du béton, du ferrailage, des poteaux, des poutres, des dalles et du bétonnage. Si l'ingénieur intervient seulement au moment du dossier, puis disparaît pendant l'exécution, le chantier perd une partie essentielle de son contrôle technique. Pour Hamidou Traoré, ingénieur et Chargé de communication de l'Ordre des Ingénieurs-conseils, les causes techniques d'un effondrement peuvent être multiples. Mauvaise étude du sol, erreurs de calcul, matériaux de qualité insuffisante ou mauvais suivi des travaux peuvent fragiliser

un bâtiment. Il cite aussi les catastrophes naturelles, vibrations, détonations, accidents ou ruptures d'échafaudages. Hamidou Traoré rappelle que les conditions d'autorisation de construire sont fixées par le décret de 2020. Selon lui, les exigences deviennent importantes lorsque la distance entre les poteaux dépasse cinq mètres, lorsque le bâtiment comprend un sous-sol ou lorsqu'il compte plus de deux niveaux. Dans ces cas-là, études techniques, notes de calcul et contrôle du chantier ne devraient pas être de simples formalités. Dans la pratique, il estime que les ingénieurs ne sont pas toujours associés au suivi réel des travaux. « Dans la majorité des cas, les chantiers sont réalisés à Bamako sans l'intervention d'un bureau d'ingénieur pour le suivi, surtout les chantiers des particuliers », affirme-t-il. Beaucoup de maîtres d'ouvrage sollicitent les ingénieurs-conseils pour la phase du permis de construire, sans les associer ensuite au chantier.

**Foncier bloqué** Mahamar A. Maïga, ingénieur du génie civil et expert immobilier, fait

le même constat. Il évoque des problèmes liés aux fondations, aux notes de structure, à l'étude de sol et à la qualité des matériaux. Selon lui, beaucoup de constructions sont lancées sans plans véritables ou avec des plans établis sans étude de sol et sans intervention effective des ingénieurs. « Il y a des bâtiments qui ne répondent pas aux normes », relève-t-il. Il souligne aussi une difficulté liée au foncier. À Bamako, certaines zones loties ne seraient pas approuvées, ce qui complique l'obtention régulière du permis. Des propriétaires peuvent déposer un dossier sans obtenir d'autorisation parce que la zone n'est pas régularisée, puis décider malgré tout de construire. Cette situation alimente les chantiers irréguliers et montre que le contrôle ne peut pas être séparé de la régularisation des lotissements. Mahamar A. Maïga indique aussi que tout chantier construit sans autorisation devrait être arrêté. Il demande que les services techniques disposent de moyens suffisants pour effectuer un contrôle permanent sur le terrain et exigent l'autorisation de construire, l'étude du sol, les notes de structure, les plans et la présence d'ingénieurs. L'urbanisme est au cœur de la chaîne. Le décret n°01-210/P-RM du 10 mai 2001 charge le Directeur national de l'Urbanisme et de l'Habitat de diriger, coordonner et contrôler les activités du service. Il prévoit une Division Réglementation et Contrôle, chargée de veiller à l'application des textes. La responsabilité ne s'arrête pas à un seul acteur, car toute la chaîne de construction est concernée, du promoteur aux services de contrôle. Pour les habitants, l'urgence est d'avoir des permis vérifiables, des études réelles, des chantiers suivis et des bâtiments à risque identifiés avant le prochain drame. ■

## 3 QUESTIONS À



**HASSOUN DICKO**

Président de l'Ordre des Architectes du Mali

**1** Quel est, selon vous, le principal problème derrière les effondrements d'immeubles ?

Il serait réducteur de retenir une seule cause. L'absence d'autorisation de construire est grave, mais un permis ne garantit pas à lui seul la sécurité d'un chantier. Le risque apparaît lorsque les études ne sont pas sérieuses, lorsque les plans ne sont pas respectés, lorsque les matériaux ne sont pas contrôlés ou lorsque les professionnels sont contournés après l'obtention du permis. Le vrai problème est souvent l'écart entre le dossier administratif et la réalité du chantier.

**2** Les contrôles annoncés peuvent-ils éviter de nouveaux drames ?

Ils vont dans le bon sens, à condition d'être effectifs. Il ne suffit pas de vérifier les noms inscrits dans un dossier. Il faut constater la présence réelle de l'architecte, de l'ingénieur, du bureau d'études, de l'entreprise qualifiée et, selon les cas, du bureau de contrôle. Le vrai contrôle se fait aussi sur le chantier.

**3** Quelles mesures jugez-vous urgentes ?

Il faut rendre obligatoires l'étude du sol, l'attestation de mission des professionnels, un contrôle technique indépendant pour les immeubles à risque et un diagnostic des bâtiments suspects. Construire, ce n'est pas seulement bâtir, c'est protéger des vies. Les communes doivent aussi mieux surveiller les chantiers et signaler les risques, tandis que les ordres professionnels doivent combattre les signatures de complaisance.

## CHANTIERS À RISQUE : L'EXEMPLE IVOIRIEN DU CONTRÔLE RENFORCÉ

En Côte d'Ivoire, les effondrements d'immeubles n'ont pas disparu. Mais les autorités ont choisi de répondre par davantage de contrôles, des démolitions et une responsabilité mieux encadrée.

MASSIRÉ DIOP



Face aux constructions anarchiques, Abidjan a durci le ton du contrôle des chantiers.

La Côte d'Ivoire n'offre pas un modèle parfait. Des immeubles s'y sont encore effondrés ces dernières années. Mais son expérience donne un point de comparaison utile aux pays de la sous-région confrontés aux mêmes risques. Face aux constructions anarchiques, Abidjan a durci le ton. Le contrôle des chantiers n'est plus présenté seulement comme une étape administrative liée au permis

de construire, mais comme une présence technique avant, pendant et après les travaux. Le Code ivoirien de la Construction et de l'habitat donne un rôle précis au contrôleur des constructions. Il intervient sur les plans d'exécution, l'implantation, les fouilles, les dosages du béton, les coffrages, les ferraillements, la qualité des matériaux et le respect des normes. Le texte prévoit aussi qu'il peut faire arrêter

le chantier lorsque le maître d'ouvrage refuse de respecter les prescriptions destinées à garantir la stabilité du bâtiment.

**Indépendance** Cette fonction est pensée comme une mission indépendante. Le contrôleur ne doit pas être en même temps concepteur, exécutant ou expert du même ouvrage. Cette séparation vise à éviter qu'un acteur chargé de vérifier les travaux ne se retrouve aussi impliqué dans leur conception ou leur réalisation. La réponse ivoirienne s'est aussi traduite sur le terrain. En août 2022, les autorités ont lancé une Plateforme collaborative de contrôle des constructions associant plusieurs structures publiques. L'objectif était de rendre les contrôleurs plus mobiles, plus nombreux et plus

réactifs. Dix-neuf véhicules 4x4 avaient alors été mis à leur disposition. Les chiffres donnés en 2022 par le ministre ivoirien de la Construction, Bruno Koné, montrent un changement d'échelle. Les visites de contrôle sont passées de 2 760 en 2020 à 9 867 en 2021, avec 6 500 contrôles déjà réalisés mi-2022. Les démolitions ont aussi augmenté, avec 51 immeubles démolis en 2021 contre 2 en 2020, puis 42 mi-2022, pour non-respect des règles. L'objectif affiché est de réduire les effondrements en intervenant sur les anciens immeubles présentant des risques. Cette orientation donne une place centrale à la prévention, avant l'urgence et le contentieux. L'expérience ivoirienne ne règle pas tout. Elle montre toutefois qu'une politique de prévention suppose des textes appliqués, des contrôleurs présents sur les chantiers, des sanctions visibles et une chaîne des responsabilités lisible. ■

## EFFONDREMENTS D'IMMEUBLES : LES FAILLES DU CONTRÔLE EN QUESTION

Plusieurs effondrements récents ont relancé les questions sur la sécurité des chantiers au Mali. À Bamako, les autorités reconnaissent l'ampleur des constructions sans autorisation et annoncent un renforcement des contrôles.

<p><b>1 CAS RÉCENTS DOCUMENTÉS</b></p> <p>Au moins 7 effondrements recensés entre 2023 et avril 2026</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 avril 2023 : Kita</li> <li>• 30 juin 2023 : ACI 2000, Bamako</li> <li>• 16 septembre 2023 : Moribabougou</li> <li>• 16 septembre 2023 : Sénou-Banankoroni</li> <li>• 13 juillet 2024 : Lafiabougou, Ségou</li> <li>• 22 mars 2026 : Daoudabougou, Bamako</li> <li>• Avril 2026 : Ségoubougouni, Kita</li> </ul>	<p><b>2 PRINCIPALES FAILLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantiers sans autorisation</li> <li>• Non-respect des normes</li> <li>• Études techniques insuffisantes</li> <li>• Suivi insuffisant des travaux</li> <li>• Matériaux de qualité douteuse</li> <li>• Contrôles inexistantes ou irréguliers</li> <li>• Sanctions peu dissuasives</li> </ul>	<p><b>3 MESURES ANNONCÉES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des contrôles</li> <li>• Équipes déployées dans les six communes du District de Bamako</li> <li>• Recensement des bâtiments à risque</li> <li>• Transmission des procès-verbaux aux tribunaux</li> <li>• Réforme du permis de construire</li> <li>• Sensibilisation des promoteurs et des professionnels du bâtiment</li> </ul>
<p><b>4 ACTEURS CONCERNÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Urbanisme</li> <li>• Communes</li> <li>• Promoteurs immobiliers</li> <li>• Particuliers</li> <li>• Architectes</li> <li>• Ingénieurs</li> <li>• Entreprises de construction</li> <li>• Bureaux de contrôle</li> <li>• Justice</li> </ul>	<p><b>5 RISQUES POUR LA POPULATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertes en vies humaines</li> <li>• Blessés sur les chantiers</li> <li>• Menaces pour les riverains</li> <li>• Insécurité pour les ouvriers</li> <li>• Perte de confiance dans le secteur</li> <li>• Craintes autour des immeubles en hauteur</li> </ul>	<p><b>6 PRIORITÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis affiché et vérifiable sur chaque chantier</li> <li>• Études de sol obligatoires</li> <li>• Contrôle technique indépendant</li> <li>• Suivi réel par architectes et ingénieurs</li> <li>• Arrêt immédiat des chantiers irréguliers</li> <li>• Sanctions effectives contre les responsables</li> </ul>

Source : Rédaction

# KOWBEYE!



CHAQUE SAMEDI | 20H15

**T M 1**

La télé qui vous allume !

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

## « BLOCUS » AUTOUR DE BAMAKO : TENTATIVES DE PARALYSIE ET RIPOSTE MILITAIRE

Depuis le 30 avril 2026, le Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans (JNIM), affilié à al-Qaïda, tente d'imposer un blocus sur plusieurs axes stratégiques menant à Bamako. Ces tentatives interviennent quelques jours après les attaques coordonnées du 25 avril, dirigées contre plusieurs positions militaires maliennes.

MOHAMED KENOUI

Sur le terrain, la menace est bien réelle. Les groupes armés terroristes multiplient les actions de sabotage, les embuscades et les intimidations contre les transporteurs civils afin de perturber l'approvisionnement de la capitale et d'installer un climat de peur. Toutefois, malgré les difficultés, les principaux corridors routiers ne sont pas totalement coupés et l'armée malienne poursuit ses opérations pour contenir la pression jihadiste. Le week-end dernier, une nouvelle étape a été franchie avec l'incendie d'une douzaine de cars à Zambougou, à une trentaine de kilomètres de Ségou, sur l'axe reliant le centre du pays à Bamako.



Un bus de transport incendié à Zambougou le 9 mai pour non respect du blocus.

**Pression jusqu'à l'Ouest** L'impact du blocus dépasse les environs immédiats de Bamako. À Kita, dans l'ouest du pays, un nombre croissant de voyageurs maliens et étrangers cherchent refuge en attendant une amélioration de la situation sécuritaire sur les

fortes pressions militaires sur plusieurs fronts. L'État-major général des armées affirme avoir neutralisé plusieurs combattants terroristes au cours d'opérations menées dans différentes localités depuis le début du mois de mai. Pour éviter une paralysie totale de la capitale, des escortes militaires ont également permis l'acheminement vers Bamako de centaines de camions-citernes ces derniers jours. Lors d'un point de presse le 6 mai, le Chef d'escadron Djibrilla Maïga, Sous-Directeur des Relations publiques de la DIRPA, a assuré que plusieurs axes restaient praticables malgré les tentatives de perturbation des groupes armés. « L'ennemi, désorienté, tente de perturber les axes routiers liés au barrage hydroélectrique de Manantali, dans la région de Kayes, ont notamment été visées au cours des derniers jours, perturbant considérablement la fourniture d'électricité à Bamako. L'objectif du groupe jihadiste dirigé par Iyad Ag Galy paraît clair : perturber les flux économiques, compliquer l'approvisionnement de Bamako et démontrer sa capacité de nuisance sur les principaux corridors du pays.

**Multiplication des opérations des FAMA** Face à cette offensive, les Forces armées maliennes maintiennent une

### EN BREF

**AFFAIRE ME MOUNTAGA TALL : SA FAMILLE DÉNONCE UNE « SÉQUESTRATION » ET SAISIT DES AVOCATS**

Dans une déclaration publiée le 11 mai 2026, la famille de Me Mountaga Tall affirme être toujours sans nouvelles précises de l'avocat enlevé à son domicile dans la nuit du 2 au 3 mai, par des hommes armés non identifiés. Elle indique également ignorer l'identité des auteurs, ainsi que le lieu et les conditions de sa détention. La famille souligne qu'aucune autorité judiciaire ne lui a notifié l'existence de poursuites contre l'ancien ministre. Elle rappelle également qu'au sein de l'espace UE-MOA, des poursuites pénales contre un avocat nécessitent des autorisations préalables spécifiques. Dans son communiqué, elle s'inquiète en outre de l'état de santé physique et psychologique de Me Mountaga Tall et dénonce des publications sur les réseaux sociaux cherchant, selon elle, à l'associer aux événements du 25 avril. Par ailleurs, la famille annonce avoir constitué un collectif d'avocats afin d'engager des procédures contre les auteurs présumés de l'enlèvement, ainsi que contre les personnes accusées de diffamation. ■ M.K

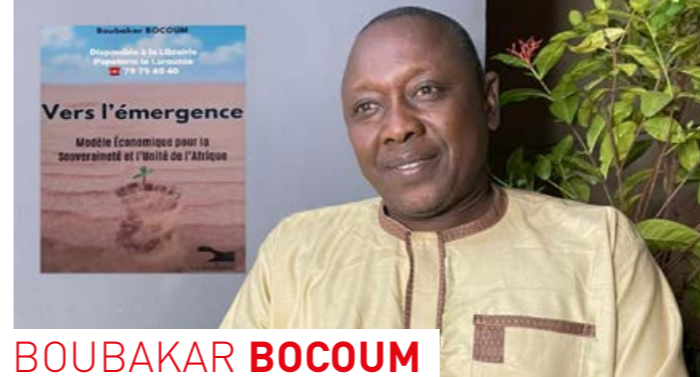
déclaration publiée le 10 mai sur sa page Facebook officielle, le groupe affirme que les combattants du JNIM opèrent en petits groupes mobiles pour ériger ponctuellement des obstacles sur les routes menant à Bamako. Selon cette source, des patrouilles conjointes FAMA - Africa Corps interviennent rapidement dans les zones signalées afin de dégager les axes et d'escorter les convois civils. Le 8 mai, lors de la cérémonie de passation entre chefs d'État-major, le Général de division Elisée Jean Dao a affiché sa détermination à rétablir la libre circulation sur l'ensemble du territoire. « Nous allons lever les blocages routiers afin que chacun puisse voyager librement, quand et où il le souhaite », a-t-il affirmé. ■

**Cette montée de l'insécurité a provoqué un ralentissement important du trafic routier. Certaines compagnies de transport ont suspendu leurs rotations vers et depuis Bamako.**

Des vidéos relayées sur les réseaux sociaux montrent des véhicules en flammes, des bagages abandonnés sur la chaussée et des passagers tentant de fuir vers la brousse. Cette montée de l'insécurité a provoqué un ralentissement important du trafic routier. Certaines compagnies de transport ont suspendu leurs rotations vers et depuis Bamako. Dans plusieurs gares routières, des voyageurs sont bloqués depuis plusieurs jours, faute de tickets disponibles. Sur les grands axes, les autocars de grande capacité circulent désormais rarement. Quelques minibus continuent toutefois d'assurer les trajets en empruntant des itinéraires secondaires afin d'éviter les zones les plus exposées.

routes menant à la capitale. Dans le même temps, le JNIM semble vouloir frapper des infrastructures stratégiques. Des installations électriques liées au barrage hydroélectrique de Manantali, dans la région de Kayes, ont notamment été visées au cours des derniers jours, perturbant considérablement la fourniture d'électricité à Bamako. L'objectif du groupe jihadiste dirigé par Iyad Ag Galy paraît clair : perturber les flux économiques, compliquer l'approvisionnement de Bamako et démontrer sa capacité de nuisance sur les principaux corridors du pays.

**Multiplication des opérations des FAMA** Face à cette offensive, les Forces armées maliennes maintiennent une



BOUBAKAR BOCOUM

**« chaque acteur doit bénéficier des ressources produites afin de renforcer la stabilité sociale, la paix et la sécurité »**

Lancé officiellement le 8 mai 2026, le livre « Vers l'Émergence : modèle économique pour la souveraineté et l'unité de l'Afrique » de Boubakar Bocoum, directeur du **Programme de Communication Stratégique (CPS) au Centre d'études stratégiques « Sènè » de Bamako**, propose une réflexion sur les voies d'une Afrique souveraine et économiquement forte. Dans cet entretien, l'auteur revient sur les ambitions de son ouvrage et sur le modèle SANOU qu'il défend.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

**Q**u'est-ce qui vous a poussé à écrire ce livre sur l'avenir économique et politique de l'Afrique ?

Ce livre est né d'un constat : le Mali, comme plusieurs pays africains, traverse une crise économique profonde marquée par le chômage des jeunes et des femmes. Selon moi, ce manque d'opportunités favorise aussi le recrutement de certains jeunes par les groupes terroristes. Il existe également un paradoxe africain : le continent regorge de ressources naturelles — or, coton, lithium, eau ou terres agricoles — mais les populations restent confrontées

à une grande pauvreté. Malgré les richesses produites et les taux de croissance annoncés, l'Afrique demeure en retard sur plusieurs indicateurs de développement humain, de santé ou d'accès à l'énergie.

**Dans votre ouvrage, vous évoquez le modèle SANOU. Pouvez-vous expliquer en quoi consiste ce modèle et ce qu'il peut apporter au continent ?**

Le modèle SANOU est une alternative aux modèles économiques classiques. Les institutions financières traditionnelles recherchent surtout le profit, alors qu'un État a besoin d'investissements structurants à long terme pour créer une véritable croissance. Avec SANOU — qui signifie « or » en bambara —, nous proposons une stratégie africaine de création, de rétention et de redistribution équitable des richesses. L'objectif est que chaque acteur bénéficie des ressources produites afin de renforcer la stabilité sociale, la paix et la sécurité. Il ne s'agit pas seulement de gérer des ressources, mais de bâtir un mécanisme durable de création de richesses.

**Selon vous, quels sont aujourd'hui les principaux obstacles à la souveraineté économique et à l'unité africaine ?**

Je ne pense pas qu'il existe des obstacles insurmontables. Le principal défi est surtout organisationnel. Les États africains doivent mieux contrôler leurs ressources et définir eux-mêmes leurs priorités de développement. La souveraineté économique dépend avant tout de notre capacité à nous organiser et à agir ensemble.

**Quel message souhaitez-vous transmettre particulièrement à la jeunesse africaine à travers ce livre ?**

La plus grande richesse de l'Afrique, c'est sa jeunesse et son intelligence. J'encourage les jeunes à se former, à croire en leurs capacités et à affronter les défis plutôt que de les fuir. C'est à travers cette jeunesse que le continent pourra construire son avenir. ■

# CANAL+

## EN MAI, NE SOYEZ PAS HORS-JEU



### LE DECODEUR HD

# 1000

FCFA  
TTC\*

PARABOLE + INSTALLATION OFFERTES

### TOUTES LES CHAÎNES

+ DSTV ENGLISH PLUS

# 2000

POUR FCFA  
TTC\*\*

DE PLUS SUR VOTRE REABONNEMENT

36 555

\* Offre valable du 30 avril au 31 mai 2026, dans la limite des stocks disponibles, pour tout nouvel abonné à partir de deux (2) mois à la formule ACCESS. Parabole et installation offertes. Voir tarifs et conditions auprès de votre distributeur agréé.

\*\* Offre valable du 30 avril au 31 mai 2026. Réabonnez-vous à votre formule habituelle en optant 2000 FCFA, et profitez de toutes les chaînes et de l'option DSTV ENGLISH PLUS pendant 30 jours. Offre valable 1 seule fois sur la période.

COUT DUR APPEL LOCAL SELON VOTRE OPERATEUR

## TABASKI : LES MOUTONS HORS DE PRIX

À deux semaines de la Tabaski, les marchés à bétail de Bamako peinent encore à se remplir. Insécurité, transport coûteux et flambée de l'aliment bétail pèsent déjà sur les prix.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Dans plusieurs points de vente de la capitale, l'offre reste limitée alors que la demande commence à monter. La situation sécuritaire sur les principaux axes d'approvisionnement, le renchérissement du transport et la cherté de l'alimentation pour le bétail compliquent l'arrivée des animaux à Bamako. Alors que les autorités et les acteurs de la filière s'activent pour garantir l'approvisionnement, les moutons présents sur les marchés sont déjà proposés à des prix élevés. Cette « situation impacte déjà les prix, parce que le peu d'animaux disponibles coûte cher », explique Zoumana Coulibaly, Secrétaire administratif de la Filière Bétail Viande du Mali. Selon lui, la fermeture de plusieurs marchés à bétail dans la capitale et dans certaines localités du pays rend difficile la collecte des animaux. Cette contrainte est aggravée par le coût du transport et l'insécurité sur les trajets, qui limitent les déplacements vers les zones de production.

**Des prix hors de contrôle** Dans ce contexte, chaque vendeur répercute sur le prix des



Les prix des moutons ont explosé sur le marché à quelques jours de la Tabaski.

moutons les frais supportés pour leur acquisition. « Cette année, c'est très compliqué. Avant, je me déplaçais pour acheter les animaux dans les zones de production. Cette année, ce n'est pas possible », témoigne un vendeur. Des moutons cédés entre 125 000 et 150 000 francs CFA l'année dernière sont aujourd'hui proposés entre 200 000 et 250 000 francs. Obligé d'acheter désormais ses moutons à Bamako, ce vendeur doit encore les engraisser avant la fête. Le sac de tourteaux, passé de 9 000 francs CFA l'année dernière à 19 000 francs cette année, illustre la pression sur les coûts. Les feuilles d'arachide, l'herbe séchée et les autres aliments utilisés pour

l'entretien des animaux suivent la même tendance. Malgré ces difficultés, des acteurs de la filière espèrent l'arrivée de nouvelles commandes dans les prochains jours. Les responsables attendent aussi les autorisations des mairies afin de permettre l'installation temporaire de vendeurs, notamment si la capitale est ravitaillée dans les tout derniers jours avant la fête avec des conditions sécuritaires jugées satisfaisantes. L'opération de vente promotionnelle annoncée sous l'égide du ministère de l'Élevage doit également contribuer à approvisionner Bamako. Des inconnues demeurent toutefois sur les volumes disponibles et les prix qui seront réellement pratiqués pour une Tabaski très attendue par de très nombreuses familles maliennes. « C'est une crise sans précédent, mais dans une telle situation, chacun doit se surpasser », conclut M. Coulibaly. ■

### EN BREF

#### BÉTAIL : LE BURKINA FASO SUSPEND LES EXPORTATIONS

Au Burkina Faso, les autorités ont décidé de suspendre l'exportation du bétail. La mesure, destinée à contribuer à la souveraineté alimentaire, vise aussi à développer une industrie locale de transformation pour soutenir la filière. Prise conjointement par les ministères en charge de l'Industrie, de l'Agriculture et de l'Économie, la décision est en vigueur depuis le 8 mai 2026, jusqu'à nouvel ordre. Elle concerne un secteur stratégique, qui contribue à hauteur de 12% du PIB et occupe 72% de la population. Selon le communiqué officiel, cette suspension vise à « assurer la disponibilité du bétail sur le marché national ». « Par conséquent, la délivrance des Autorisations spéciales d'exportation de bétail est suspendue. Les exportateurs disposant d'ASE valides ont une semaine pour finaliser leurs formalités d'exportation », précise le texte. Cette mesure intervient dans un contexte de volonté affichée de développer une industrie locale de transformation de la viande, avec une orientation vers l'exportation. Elle s'inscrit dans la dynamique lancée avec la création, en avril 2025, de l'Agence Faso Abattoir, chargée de centraliser et professionnaliser la gestion des abattoirs nationaux et régionaux, et de mieux organiser la filière au niveau national. ■

pour stabiliser le réseau électrique, elles ne suffiront pas à endiguer la crise énergétique que traverse la société. Outre la gestion de sa dette, estimée à 600 milliards de francs CFA, EDM-SA fait face à d'importants défis structurels : des coûts de production élevés par rapport aux tarifs sociaux de l'électricité, une dépendance aux centrales thermiques, dans un contexte de difficultés d'approvisionnement en carburant, ainsi que des irrégularités dans la gestion de la structure. Une refondation de la société et une transition vers les énergies renouvelables, notamment le solaire, seront indispensables pour sortir de la crise. ■

## EDM-SA La BOAD annonce un financement de 12 milliards de francs CFA

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a annoncé la poursuite de son engagement pour le renforcement du réseau électrique de la société Énergie du Mali (EDM-SA). D'un montant de 12 milliards de francs CFA, le projet vise à améliorer la fourniture d'électricité. C'est dans un contexte de crise énergétique prolongée que la BOAD a annoncé son accompagnement pour le renforcement du réseau électrique

d'EDM-SA. Lancé en juin 2023, le projet doit permettre à la société de poursuivre la fourniture d'électricité tout en améliorant la qualité du réseau. Le financement, d'un montant exact de 12,208 milliards, dont 8,5 milliards apportés par la BOAD, permettra notamment la construction de 8,4 km de lignes souterraines (30 kV) et le renforcement des postes de Lafia et Sirakoro. Ces infrastructures stratégiques, destinées à la

distribution dans la capitale et sa périphérie, assureront un transit annuel de 578,16 GWh d'électricité, renforceront l'accès à l'électricité pour 2 926 000 habitants et permettront la création de 300 emplois. À travers ce type d'initiatives, la BOAD contribuera à renforcer la sécurité énergétique, à améliorer les conditions de vie et à stimuler un développement économique durable au Mali. Bien que ces réalisations soient essentielles

## POLLUTION PLASTIQUE : L'URGENCE DE LA TRANSFORMATION

Le monde produit environ 460 millions de tonnes de plastiques par an, dont la majorité finit en déchets polluant sols et océans. Très exposé, le continent africain peine à trouver des réponses adéquates. Les infographies ont été diffusées dans l'émission Entreprendre du 5 mai 2026, sur TM1.



**MALINNOV**  
Présenté par Aminata Keïta

CHAQUE JEUDI  
**19H15**

**TM1**  
La télé qui vous allume !

## FAMILLES : RENFORCER LA PROTECTION DES ENFANTS

Le 15 mai célèbre la Journée internationale des familles, instaurée en 1993 par les Nations unies pour rappeler le rôle essentiel de la famille, cellule de base de la société. Au Mali, la 33e édition sera célébrée sous le signe de la lutte contre les effets du changement climatique et les risques liés à la consommation de stupéfiants par les enfants.

FATOUmata MAGUIRAGA



Au Mali, les familles sont de plus en plus exposées à plusieurs risques.

Rôle des pouvoirs publics et des communautés dans la protection de la famille et des enfants face aux effets du changement climatique et aux risques liés aux stupéfiants », c'est le thème national de l'édition 2026 de cette journée. Un thème qui parle des réalités des familles maliennes, confrontées à des pressions économiques, sociales et environnementales de plus en plus fortes. Il rappelle aussi, selon le ministère en charge de la protection de la famille, les défis liés aux effets néfastes des changements climatiques et à la consommation de stupéfiants par les enfants. Le changement climatique affecte tous les aspects de la vie quotidienne. Le Mali, marqué par la variabilité de son climat, la fragilité de ses écosystèmes et la vulnérabilité de ses systèmes de production, reste particulièrement exposé

en raison de faibles capacités d'adaptation. Cette situation touche directement les familles, fragilise les revenus, accroît les charges domestiques et accentue les inégalités au sein des ménages et des communautés. Les femmes, les filles, les enfants et les personnes vivant avec un handicap sont davantage vulnérables en raison d'un accès limité aux services, aux ressources et aux opportunités.

**Les femmes, les filles, les enfants et les personnes vivant avec un handicap sont davantage vulnérables en raison d'un accès limité aux services, aux ressources et aux opportunités.**

**S'adapter au changement** Dans ce contexte de mutations, les familles sont exposées à plusieurs risques, notamment l'exode des jeunes, les migrations, la déscolarisation ou les abandons scolaires. Ces réalités entraînent souvent des pertes de repères familiaux et sociaux. Lorsque l'encadrement familial s'affaiblit, certains enfants et jeunes deviennent plus exposés aux mauvaises fréquentations, aux trafics et à la consommation de stupéfiants. Selon l'Office central des stupéfiants, les jeunes de 18 à 25 ans représenteraient 70% des personnes interpellées pour consommation de drogue, dont 25% de filles. Ces données interpellent les familles, les communautés, les écoles et les pouvoirs publics sur l'urgence d'une prévention plus proche des jeunes. L'une des missions du ministère de la famille étant de maintenir le cadre familial comme « cadre d'équilibre des relations sociales », l'édition 2026 vise à renforcer la résilience des familles et à mobiliser les communautés pour protéger les enfants, accompagner la jeunesse et surmonter les crises actuelles et futures. ■

### EN BREF

#### MAMADOU KONATÉ : UN HÉRITAGE À PRÉSERVER

Le 11 mai 2026 marquait le 70ème anniversaire de la disparition de Mamadou Konaté. Figure majeure de l'émancipation africaine, il laisse un héritage dont chacun peut s'inspirer pour bâtir une société juste et prospère. Mamadou Konaté naît vers 1897 à Kati, dans une famille originaire de la région de Kayes. Brillant intellectuel, il intègre en 1916 l'École normale William Ponty, qui forme des cadres africains. Il en sort Major de promotion en 1919 et devient instituteur à 22 ans. Enseignant de carrière, il sert dans plusieurs localités du Soudan français, actuel Mali, telles que Bafoulabé, Mahina, Kolokani, Diarafabé et Bamako. Parallèlement, il fonde le Syndicat des instituteurs de Bamako et mène une lutte pour leurs droits, mais aussi pour ceux des populations confrontées aux injustices du système colonial. Son engagement prend ensuite une dimension politique, sur fond de revendications nationalistes des peuples africains après les deux guerres mondiales. Avec Modibo Keita, futur premier Président de la République du Mali, il fonde en 1945 le Bloc soudanais, devenu en 1946 l'Union soudanaise, section du Rassemblement démocratique africain. Ce mouvement porte l'ambition d'une émancipation politique, économique et sociale du continent. Disparu le 11 mai 1956, à la veille de ses 60 ans, Mamadou Konaté ne verra pas l'indépendance du Mali, pour laquelle il avait tant donné. Reconnu parmi les fondateurs du Mali moderne et pionnier de l'émancipation africaine, il demeure une référence. Pour pérenniser ses idéaux d'unité, de justice, d'intégrité et d'engagement, l'Association Mamadou Konaté invite les citoyens à s'inspirer de ses principes face aux défis actuels. ■

## KENYA : LE NOUVEAU PARI AFRICAIN DE PARIS

À Nairobi, la France cherche à redéfinir sa relation avec l'Afrique. Le sommet Africa Forward a mis l'économie au premier plan, dans un contexte marqué par le recul de son ancien dispositif militaire.

MASSIRÉ DIOP



Le sommet "Africa Forward" a rassemblé plus d'une trentaine de dirigeants africains à Nairobi.

Le sommet Africa Forward s'est tenu les 11 et 12 mai 2026 à Nairobi, sur le thème « Partenariats Afrique-France pour l'innovation et la croissance ». Coprésidé par William Ruto et Emmanuel Macron, il a rassemblé plus de trente dirigeants africains, des institutions financières, des entreprises et des acteurs de l'innovation. Le choix du Kenya marque une inflexion. Pour la première fois, ce format est organisé dans un pays africain anglophone, loin du cadre francophone qui a longtemps structuré les relations politiques de Paris avec le continent.

Cette orientation intervient après plusieurs années de tensions avec les pays du Sahel central. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger, réunis au sein de l'AES, ont rompu avec la présence militaire française et développé un discours souverainiste de plus en plus frontal. D'autres pays ont aussi réorganisé leur coopération militaire avec Paris. La France ne dispose plus du même maillage de bases permanentes en Afrique de l'Ouest et du Centre. Son principal point d'appui permanent reste Djibouti, avec environ 1 500 soldats, sur un axe stratégique reliant la Mer Rouge, le Golfe d'Aden,

Bab el-Mandeb et le Moyen-Orient. À Nairobi, la réponse française a été d'abord économique. Emmanuel Macron a annoncé 23 milliards d'euros d'investissements mobilisés pour le continent, dont 14 milliards venant d'acteurs français et 9 milliards d'acteurs africains. Parmi les projets cités figure un engagement de 700 millions d'euros de CMA CGM pour moderniser un terminal du port de Mombasa. Les secteurs avancés concernent l'énergie, la finance, l'agriculture, l'intelligence artificielle, l'économie bleue, la santé et l'industrialisation. Ces annonces ont donné au sommet une portée qui dépasse la diplomatie protocolaire. Elles devront toutefois être évaluées à travers les décaissements, les emplois créés, les transferts de compétences et la place accordée aux entreprises africaines. Face à la Chine, la Russie, la Turquie, les pays du Golfe, les États-Unis et l'Union européenne, Paris tente de rester présent par une méthode moins militaire et plus économique. Ce déplacement vers Nairobi montre aussi l'importance croissante de l'Afrique anglophone dans les équilibres diplomatiques. Il place le Kenya au centre d'une position où les partenariats se jugeront désormais sur les résultats concrets. Pour Paris, l'enjeu consistera à transformer ces annonces en coopérations mesurables pour les populations africaines. ■

### UNE SEMAINE DANS LE MONDE

#### FORÊTS : L'URGENCE MONDIALE

Les forêts reviennent au centre de l'agenda mondial avec la 21ème session du Forum des Nations unies sur les forêts, qui se tient du 11 au 15 mai 2026 au siège de l'ONU. Le rendez-vous porte sur l'accélération des engagements liés au Plan stratégique des Nations unies pour les forêts 2017-2030. L'urgence est réelle. En 2025, les tropiques ont encore perdu 4,3 millions d'hectares de forêts, malgré une baisse de 36% par rapport au niveau record de 2024. Ce recul reste toutefois 70% au-dessus de la trajectoire nécessaire pour atteindre l'objectif mondial de fin de la déforestation d'ici 2030. L'agriculture demeure le principal moteur des pertes, notamment au Brésil, en Bolivie, en Indonésie et en République démocratique du Congo. Les forêts ne sont pas seulement des réserves de bois. Elles protègent les sols, l'eau, le climat, la biodiversité et les moyens de vie de millions de communautés exposées. Leur recul aggrave aussi les incendies, les conflits d'usage et la vulnérabilité alimentaire dans plusieurs régions fragiles aujourd'hui encore. ■

### ÉCHOS DES RÉGIONS

#### GAO : POLÉMIQUE AUTOUR DU TRANSPORT VERS ANSONGO

Le prix du transport entre Gao et Ansongo a fortement augmenté depuis mardi dernier, après plusieurs jours de perturbation sur cet axe. Dans plusieurs minibus, le tarif atteint désormais 5 000 francs CFA, contre 2 000 francs habituellement. Des chauffeurs justifient cette hausse par le renchérissement récent du gasoil. Le syndicat des transporteurs dénonce toutefois une décision prise par certains conducteurs et rappelle que le plafond fixé pour la ligne reste de 2 500 francs CFA. À Ansongo, des usagers parlent d'abus, estimant que certains chauffeurs profitent de la situation. Selon des témoignages, la pratique toucherait la plus grande partie des minibus. Les compagnies régulières maintiennent quant à elles le tarif de 2 000 francs CFA. Les voyageurs demandent un encadrement plus strict des prix et appellent les autorités locales à clarifier rapidement les règles applicables et à sanctionner les abus constatés localement, également sans délai.

### États-Unis - Chine Le test de Pékin

Donald Trump effectue du 13 au 15 mai une visite d'État en Chine, à l'invitation de Xi Jinping. Ce déplacement marque la première visite d'un Président américain dans le pays depuis novembre 2017, soit près de neuf ans sans séjour présidentiel américain sur le sol chinois. Initialement envisagé plus tôt, le rendez-vous a été reporté après l'aggravation de la crise iranienne et des tensions au Moyen-Orient. Il intervient dans un contexte où Washington cherche à obtenir de Pékin des gestes sur plusieurs dossiers sensibles. Les discussions doivent porter sur le commerce, les droits de douane, les minerais critiques, l'intelligence artificielle, les technologies à double usage,

les questions nucléaires, Taïwan et l'Iran. L'enjeu dépasse largement le dialogue bilatéral. Donald Trump veut maintenir la pression sur la Chine, notamment par les restrictions technologiques et l'arme tarifaire, afin de défendre les intérêts industriels américains et de limiter les soutiens chinois jugés utiles à Téhéran. Pékin entend préserver ses marges économiques et diplomatiques. Cette rencontre dira si les deux puissances peuvent contenir leur rivalité sans aggraver les fractures mondiales. Pour les marchés, l'issue pèsera sur l'énergie, les chaînes d'approvisionnement, les investissements et les prix dans de nombreuses économies, africaines comprises. ■

## SÉLECTIONNEUR DES AIGLES : PLUSIEURS PROFILS EN LICE POUR SUCCÉDER À TOM SAINTFIET

Le dépôt des candidatures pour le poste de sélectionneur des Aigles du Mali s'est achevé le 10 mai 2026. Si la Fédération malienne de football (FEMAFoot) n'a pas officiellement communiqué la liste des postulants, plusieurs techniciens africains et européens de renom ont fait acte de candidature.

MOHAMED KENOUI



28 entraîneurs sont en course pour prendre les commandes des Aigles.

La succession de Tom Saintfiét à la tête des Aigles du Mali suscite un vif intérêt. Selon les informations de la FEMAFoot, 28 dossiers de candidatures ont été déposés pour prendre les commandes de la sélection nationale malienne. Parmi les candidatures figure celle du technicien malien Baye Bah, Champion d'Afrique U17 et Vice-champion du monde U17 avec le Mali en 2015. Son compatriote Fousseyni Diawara, actuel sélectionneur des Aigles Espoirs, apparaît également comme un sérieux

prétendant. Ancien adjoint des Aigles et du Sily National de Guinée, l'ex-international malien bénéficie d'une bonne connaissance de l'environnement de la sélection et d'une proximité reconnue avec plusieurs joueurs binationaux. Certains observateurs en font même l'un des favoris.

**Des techniciens expérimentés venus de plusieurs horizons** La liste des postulants comprend aussi plusieurs entraîneurs étrangers au parcours solide sur le continent africain. Le Sénégalais

lais Omar Daf, libre depuis son départ d'Amiens, ambitionne de diriger pour la première fois une sélection nationale. Son compatriote Amara Traoré, ancien sélectionneur du Sénégal entre 2009 et 2012, mise sur son expérience des compétitions africaines et de la gestion d'un groupe national. Le Camerounais Rigobert Song fait également partie des candidats annoncés. L'ancien capitaine des Lions Indomptables est réputé pour son leadership et sa forte personnalité. Il a notamment qualifié les Lions indomptables pour la Coupe du monde 2022 et la CAN 2023. Autre profil de poids, le Sud-Africain Pitso Mosimane, passé notamment par Al Ahly et Mamelodi Sundowns, dispose d'un palmarès impressionnant sur le continent. Le Congolais Florent Ibengue, finaliste de la CAN 2015 avec la RDC, ainsi que le Néerlandais Marc Wotte, spécialiste de la formation des jeunes, figurent aussi parmi les prétendants. Le Bosnien Faruk Hadžibegić a également officiellement déposé sa candidature, tout comme le duo composé de l'Italien Stefano Cusin et de l'ancien international malien Adama Coulibaly. La FEMAFoot devrait désormais entamer la phase de présélection des dossiers avant des entretiens avec une Commission technique et le Comité exécutif. La validation finale reviendra ensuite aux instances compétentes de la fédération. Le nom du prochain sélectionneur national devrait être connu au plus tard début juin. ■

## Coupe du Mali Place au dernier carré

Le tirage au sort des demi-finales de la 65e édition de la Coupe du Mali de football a été effectué le 13 mai 2026, avec une innovation majeure : habituellement réalisé dans le magazine sportif de l'ORTM, il a cette fois été organisé dans la salle de conférence de DFA Communication et retransmis en direct sur les plateformes digitales de la FEMAFoot. Il s'est déroulé en présence du président et des membres du bureau exécutif, ainsi que des représentants des clubs concernés. À l'issue du tirage, le Stade malien et le FC Diarra s'affronteront pour la 1re demi-finale le 16 mai, tandis que la 2e demi-finale, prévue le lendemain, réserve un choc très attendu entre l'AS Real de Bamako et le Djoliba AC, actuel leader de la Ligue 1, qui ambitionne de réaliser le doublé sur la scène nationale. Les deux rencontres sont prévues au Stade Mamadou Konaté de Bamako. ■ **M.K**



### CARTONS DE LA SEMAINE

**Mamadou Sangaré** a été désigné le 11 mai 2026 lauréat du Prix Marc Vivien Foé 2026, qui récompense le meilleur joueur africain de la saison évoluant en Ligue 1 française. Auteur d'une saison remarquable avec le RC Lens, le milieu de terrain de 23 ans est le premier joueur malien à recevoir cette distinction.

**Eddie Jones**, sélectionneur australien du Japon, a écopé de quatre matches de suspension et d'une réduction de salaire à la suite d'« insultes », selon un communiqué de la Fédération japonaise de rugby publié le 13 mai 2026. Les faits remontent à début avril, lors d'une tournée U23 en Australie, où le technicien de 66 ans aurait proféré des insultes envers des officiels.

## BAMBOUCK - PARIDIOLA : SADIOLA CÉLÈBRE LE PAYS DE L'OR

Du 14 au 24 mai 2026, Sadiola accueille la 6ème édition du Festival culturel Bambouck - Paridiola. Pendant dix jours, patrimoine manding, artisanat, mémoire locale et expressions populaires seront au cœur de ce rendez-vous.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Le Festival Bambouck - Paridiola veut offrir une vitrine au patrimoine culturel du Bambouck.

Dans cette partie de la région de Kayes associée à l'histoire du Bambouck, ancien pays de l'or situé entre la Falémé et le Bafing, la culture demeure un langage de transmission. La 6ème édition du festival, placée sur le thème « Le Bambouck culturel : vecteur de paix et de réconciliation nationale », entend faire vivre cette mémoire tout en rassemblant les communautés autour de leurs valeurs communes. Organisé par l'Association Paridiola, le rendez-vous veut offrir une vitrine au patrimoine culturel, artistique et historique

du Bambouck. L'affiche officielle annonce une foire d'exposition artisanale et commerciale, une conférence-débat intergénérationnelle sur l'engagement citoyen, une formation en citoyenneté active et en civisme, ainsi qu'une formation destinée aux acteurs culturels et aux autorités coutumières sur leur rôle dans la consolidation de la paix. Selon les éléments communiqués autour de l'événement, cette formation doit concerner 50 acteurs culturels et responsables coutumiers. Le volet populaire donnera au festival sa couleur la plus visible. Animations

folkloriques, concerts géants, danses, masques, tam-tams et rites traditionnels doivent transformer Sadiola en scène ouverte du patrimoine manding. Dans un contexte où certaines pratiques se transmettent de moins en moins, Bambouck - Paridiola apparaît comme un espace où l'on vient écouter, regarder, apprendre et reconnaître une identité collective. La foire artisanale et commerciale offrira aussi un cadre opportun aux artisans, producteurs et exposants locaux. Elle rappellera que la richesse de Sadiola ne se limite pas à son ancrage aurifère, mais repose également sur les savoir-faire, les créations et les récits portés par ses populations. L'affiche associe également l'événement à Mali Culture 2026, signe d'une volonté d'inscrire Sadiola dans un calendrier national de valorisation culturelle. Les contacts publiés pour les informations pratiques et la présence de sponsors officiels montrent aussi une organisation appuyée par des partenaires locaux, institutionnels et économiques autour de la manifestation, au service du rayonnement culturel de la région de Kayes. Placée sous le parrainage de Mamou Daffé, ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, cette édition ambitionne de conjuguer fête, mémoire et transmission. Sa portée culturelle se mesurera à sa capacité à faire du patrimoine non pas un décor, mais une parole vivante portée par les communautés elles-mêmes. ■

### INFO PEOPLE

SEYDOU CHEE : RENDEZ-VOUS SUR LES BERGES



L'artiste malien Seydou Chee est annoncé en concert live le 16 mai 2026 sur les Berges du Palais de la Culture. L'événement, relayé par plusieurs pages de promotion et ses propres canaux sociaux, s'inscrit dans la dynamique d'une scène urbaine très suivie par la jeunesse. Seydou Chee s'est fait remarquer par un univers afro-pop mêlant mélodies sentimentales, rythmes urbains et textes accessibles. Des titres comme Daba Bathily, Irremplaçable, Cri du cœur, Papa Ado et Mon Novelas ont renforcé sa visibilité. Ce concert représente pour lui une occasion importante de confirmer son ancrage local et de transformer sa popularité numérique en présence scénique devant le public bamakois.

FATOUMATA DIAWARA : LE MALI SUR SCÈNE EN FRANCE



Fatoumata Diawara est programmée le 16 mai 2026 à 20 h 30 à Coutances, en France, dans le cadre du festival Jazz sous les Pommiers, à la Salle Marcel-Hélie. Chanteuse, compositrice, guitariste et actrice malienne, elle est l'une des voix africaines les plus reconnues sur les scènes internationales. Son projet Massa prolonge un parcours déjà marqué par des albums comme Fatou, Fenfo et London Ko. Son univers mêle héritage wassoulou, blues, afro-pop, énergie rock et engagement artistique. Sa présence à Coutances confirme la place importante qu'elle occupe dans les grands rendez-vous musicaux européens, tout en gardant une identité profondément liée au Mali et à la modernité africaine.

Journal du Mali  
l'hebdo

Directeur de publication :  
Mahamadou CAMARA  
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :  
Aurélien DUPIN  
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :  
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :  
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :  
Mohamed KENOUI - Fatoumata  
MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par  
IMPACT MÉDIA Presse.  
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble  
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako  
Tél : +223 20 23 00 66  
www.journaldumali.com  
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



**20 28 00 00**  
[www.afribone.com](http://www.afribone.com)

